



BVVB INFO N°140

La Ville du Bois, 9 avril 2018

NOTRE COMMUNICATION SE DEVELOPPE

Depuis de nombreuses années, nous communiquons avec vous par l'intermédiaire de notre Info BVVB et de notre site www.bvvb.org.

Mais, chacun d'entre nous n'a pas le réflexe d'aller sur notre site.

Nous vous offrons la possibilité de recevoir directement sur votre boîte mail les articles que nous déposons.

Une nouvelle rubrique intitulée « Sur la toile du mois » vous sera proposée sur notre site chaque mois. Nous vous présentons notre revue subjective et non exhaustive des articles de près ou de loin de nos préoccupations. De nombreux liens vous permettront de consulter les documentations citées.

La procédure est toute simple, et vous est indiqué ci-dessous :

- Aller sur le site. En haut à droite de la page, vous avez un nouvel encart :

Abonnement par email

Cela vous permet de recevoir un email lors de la publication d'un nouvel article

Nom

E-mail *

S'abonner

Abonnement par email

Cela vous permet de recevoir un email lors de la publication d'un nouvel article

Nom

E-mail *

S'abonner

- Saisissez votre nom et votre email comme ci-dessus.
- Vous recevrez ce message en anglais, la traduction est à coté :

Your subscription was successful! Kindly check your mailbox and confirm your subscription. If you can't see the email within a few minutes, check the spam folder.

Votre abonnement a réussi ! Contrôlez votre boîte Mails et confirmez votre abonnement. Si vous ne pouvez pas voir le courrier électronique sous quelques minutes, vérifiez le dossier des fichiers indésirables.

- Une fois confirmé, vous recevrez ce message dans votre boîte mail :

Bonjour TESSIER,

Nous avons reçu une demande d'inscription de la part de cet email. Confirmer ce choix en cliquant ICI.

(ou en copiant ce lien <http://www.bvvb.org/wp/?es=optin&db=6&email=info@bvvb.org&guid=nqftog-egfjan&cache=lvwemx-lotpyc-htxkvp-lroiiv> dans votre navigateur Internet)

Merci,

Bien Vivre à la Ville du Bois



- Vous verrez apparaitre un message sur votre écran confirmant votre abonnement, qui sera ensuite confirmé par le message suivant :

Bonjour TESSIER,

Merci de vous être inscrit à Bien Vivre à la Ville du Bois.

Nous sommes heureux de vous accueillir.

Bien cordialement,

Bien Vivre à la Ville du Bois

Inscrit à Bien Vivre à la Ville du Bois par erreur ? Cliquez ICI pour vous désinscrire.

- Conservez ce message, vous aurez toujours la possibilité de vous désinscrire.

Nous vous espérons nombreux à nous suivre.

BVVB A RENCONTRE NOTRE DEPUTEE (FIN)

Nos actions communes avec l'Association A10 Gratuite nous ont permis de rencontrer Madame Marie-Pierre RIXAIN le samedi 17 mars à 14 heures à sa permanence de Longjumeau.

Nous avons pu insister sur les points suivants :

- L'impact du SDRIF et du Grand Paris.
- Le développement du Plateau de Saclay.
- La loi SRU.

Nous avons relaté les décisions prises par le gouvernement précédent envers les concessionnaires autoroutiers, mais qui ne semblent pas appliquées. Ces points avaient été abordés par le Sénateur Jean Raymond HUGONET au Sénat et la réponse du Secrétaire d'Etat :

- C'est la même réponse faite aux parlementaires des législatures précédentes.
- On a quand même retenu deux clauses : « *En particulier, les contrats historiques ont été modifiés pour insérer deux clauses de limitation de la rentabilité des sociétés concessionnaires d'autoroutes : la première contraint l'évolution des péages et prévoit même leur diminution si le chiffre d'affaires annuel du concessionnaire dépasse certains seuils, la seconde prévoit une anticipation de la fin de la concession, si le chiffre d'affaire cumulé depuis la privatisation de 2006 dépasse, lui aussi, un montant fixé au contrat.* »

Madame Marie Pierre RIXAIN nous a fait les propositions suivantes :

- Va demander audience à Madame Elisabeth BORNE, son chef de Cabinet et Monsieur Nicolas HULOT. Elle voit le problème sous un angle de cohésion territoriale. (A ce sujet, Monsieur Jean Claude Lagron précise que Madame Jocelyne GUIDEZ, Sénatrice de l'Essonne, a rencontré Madame Elisabeth BORNE et que cet entretien était pitoyable.)



Marie-Pierre Rixain .DR
(source photo Le Parisien)



- Elle compte poser une question orale sans débat le 13 avril, question posée sous un angle politique : « *A quoi sert une concession ? provoque-t-elle un déport ou un report de circulation ?* » A notre sens, elle montre une méconnaissance du sujet.
- Elle adressera ensuite un courrier à Madame Elisabeth BORNE et à Monsieur Sébastien LECORNU.
- Elle va tenter de convaincre les collègues de la commission du développement durable.

Monsieur Gérard TESSIER a demandé si une action commune avec ses collègues des Yvelines et de l'Essonne pourrait s'envisager.

Madame Marie Pierre RIXAIN a de très bons contacts avec Mesdames Aurore BERGE, Laëticia ROMEIRO DIAZ, Amélie de MONCHANIN, Monsieur Cédric VILLANI, tous députés impactés par l'autoroute A10. Elle connaît également Madame Nadia HAI, laquelle recevra A10 Gratuite prochainement.

Nous sommes repartis assez satisfaits de cette rencontre, mais nous attendons avec impatience les réalisations.

LA REGION IDF INVESTIT 250 M€ POUR REDUIRE LES BOUCHONS ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION

Bien que la Région n'ait pas la compétence pour gérer la RN 20, c'est au Conseil Départemental du 91, une petite partie des 250 Millions d'euros sera attribuée à l'aménagement de carrefours sur la RN 20 dans notre secteur (point 22). C'est en soi une bonne chose, mais sous quelle forme ?



Essonne (91)	
17	Itinéraire est-ouest Contournement d'Orly - déviation de Paray - RD 36
18	Réaménagement de l'échangeur de Corbeville
19	Franchissement de la Seine entre Athis-Mons et Vigneux
20	Amélioration de la circulation routière RN7
21	RD31 Liaison Nord/Sud dont barreau manquant RD17/RD74
22	RN20 aménagement de carrefours

La Région précise :

« Assurer un droit à la mobilité pour tous les Franciliens, à commencer par ceux qui n'ont pas d'autres choix que de prendre leur voiture ou le bus car ils n'ont pas accès aux transports en commun ferrés. Telle est l'ambition affichée par le plan « anti-bouchons », mis en œuvre en mars 2017 par le Conseil régional. Trois principaux caps ont été fixés : traiter les principaux points de congestion, assurer la qualité de service du réseau routier et développer la route intelligente. Au total, 250 M€ vont être investis d'ici à 2020. »

Nous préparons un dossier sur ce thème pour notre site internet.

REPORTAGE DE TF1 SUR LA RN 20

Nous avons apporté notre collaboration pour la construction de ce reportage.

Une vidéo a été diffusée dans l'émission « sept à huit » le 17 février 2018 sur la dangerosité de la RN 20 de la limite du département à notre secteur.

Nous avons réclamé au journaliste cette vidéo. **Nous l'avons reçue.** C'est un nouvel argument pour nos revendications.



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

Commune de LA VILLE DU BOIS

Conseil Municipal

27 mars 2018 à 19h15

Ordre du Jour

Installation d'un Conseiller Municipal	
FINANCES	
1	Débat d'orientation budgétaire 2018 : Présentation et vote du rapport
2	Compte de Gestion 2017 - Ville : Adoption
3	Compte Administratif 2017 - Ville : Adoption
4	Affectation des résultats 2017 - Ville
URBANISME	
5	Autorisation d'urbanisme PC0916651710024 sise Avenue de la Division Leclerc – La Croix Saint Jacques : Convention portant participation financière par le pétitionnaire à l'extension du réseau électrique hors du terrain d'assiette de l'opération projetée
6	Autorisation d'urbanisme PC0916651810002 sise 71-73, Avenue de la Division Leclerc : Convention portant participation financière par le pétitionnaire à l'extension du réseau électrique hors du terrain d'assiette de l'opération projetée
7	Parcelles boisées cadastrées h n°10, n°16, n°20 et n°999 – situées Bois de la Turaude : Acquisition

• Pour le point 1, le Maire a rappelé :

- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre.
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Les orientations susvisées devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Ce point a été voté moins 1 abstention.

- Pour le point 2, le compte de Gestion, le tableau suivant fait ressortir un excédent de produits entre la section d fonctionnement et la section d'investissement, bien qu'il reste encore de nombreuses dépenses qui n'ont pas été engagées :

RESULTAT DE CLOTURE 2017	
Section de fonctionnement – Résultat CA 2017 (A)	1 217 886,48
Section d'investissement – Résultat CA 2017 (B)	-758 341,67
Résultat global de clôture	459 544,81

Ce point a été voté moins 3 voix contre et une abstention.



- Pour le point 3, le compte administratif reprend les ventilations comptables ayant données les résultats précédents.

Ce point a été voté moins 1 abstention.

- Pour le point 4, l'affectation des résultats donne les résultats suivants :

La réalisation du budget Ville fait apparaître un excédent de fonctionnement, et un besoin de financement :

Section de Fonctionnement		
Dépenses 2017		8 649 665,32
Recettes 2017		9 867 551,80
	Résultat 2017	1 217 886,48
Excédent 2016 reporté		0,00
	Résultat de clôture 2017 à affecter	1 217 886,48
Section d'Investissement		
Dépenses 2017		2 522 931,02
Recettes 2017		3 001 653,87
	Résultat 2017	478 722,85
Déficit 2016 reporté		-1 237 064,52
	Solde d'exécution d'investissement 2017	-758 341,67
Restes à réaliser		
Dépenses		835 814,63
Recettes		1 108 889,13
	Solde des Restes à réaliser	273 074,50
	Besoin de financement	-485 267,17

Il est ainsi proposé l'affectation suivante :

Dépense d'INV	Article 001 – Résultat d'investissement reporté	-758 341,67
Recette d'INV	Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	1 217 886,48

Ce point a été voté moins 2 abstentions.

Pour l'urbanisme, il a été annoncé deux autorisations d'urbanisme :

- Une pour l'extension du réseau électrique à La Croix St Jacques, pour l'installation d'un Burger King.
- Une pour la réalisation d'un programme immobilier, 71-73 avenue de la Division Lelerc. Ce serait un nouveau programme de construction de 120 logements en bordure de la RN 20, par la société LNC Pyramide Promotion.

Ces deux points ont été votés moins 1 abstention chacune.

Enfin, la Municipalité va acquérir de nouvelles parcelles boisées Bois de la Turaude, pour une surface de 1 422 m² et un coût de 2 844€.

Ce point a été voté à l'unanimité.



En questions diverses, le Maire a informé le Conseil Municipal que deux aménagements de la RN 20 vont être mis en route :

- Installation d'un feu rouge sur la RN 20 zone des graviers permettant la traversée entre La Ville du Bois et Longpont.
- Installation d'un carrefour sur la RN 20 au niveau de la passerelle de Ballainvilliers, pour permettre la traversée EST-OUEST et éviter le rond-point de Carrefour.

Le vote du Budget a eu lieu le vendredi 6 avril 2018. Nous reprenons ci-dessous les principaux points, dont l'ordre du jour est repris ci-dessous :

Commune de LA VILLE DU BOIS
Conseil Municipal
06 AVRIL 2018 à 19h15
Ordre du Jour

FINANCES	
1	Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales : Maintien des taux de la fiscalité locale
2	Budget Primitif 2018 – Ville : Approbation
URBANISME	
3	Création d'une voie : Dénomination
4	Régularisation d'alignement chemin des Auvergnés : Acquisition à titre gracieux de la parcelle AL n°246
INTERCOMMUNALITÉ	
5	Communauté Paris-Saclay - Convention pour la subvention surcharge foncière : <ul style="list-style-type: none">- Programme EFIDIS 68 logements- Programme ESSONNE HABITAT 28 logements

- Pour le point 1, la fiscalité reste au même niveau encore cette année :
 - Taxe d'habitation : 16.83%
 - Foncier bâti : 23.37%
 - Foncier non bâti : 95.16%Ce point a été adopté à l'unanimité.



- Pour le point 2, on retiendra :

PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2018

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- ✓ Maintenir les taux d'imposition fiscalité directe
- ✓ Optimiser le coût de fonctionnement des différents services en gardant un service de qualité
- ✓ Maintenir globalement le montant des subventions aux associations locales
- ✓ Maintenir les tranches du quotient familial
- ✓ Maitriser la masse salariale
- ✓ Mutualiser les moyens matériels et humains avec les différentes collectivités de la CPS

➡ Maintenir une capacité d'autofinancement

SECTION D'INVESTISSEMENT

- ✓ Agir contre les inondations
- ✓ Répondre aux diverses normes de sécurité dans les bâtiments publics
- ✓ Présenter un contrat d'aménagement Régional et Départemental
- ✓ Finaliser le projet AD'AP et commencer les réalisations

➡ Diminuer l'endettement (avec l'objectif de ne pas emprunter)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	BUDGET TOTAL 2017	REALISE 2017	BP 2018
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
011 - CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	2 243 957,16	2 128 807,61	1 923 740,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	5 153 984,00	5 075 988,47	4 952 000,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00		42 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	794 199,03	774 782,51	642 773,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	8 192 140,19	7 979 578,59	7 560 513,00
66 - CHARGES FINANCIÈRES	352 987,95	348 651,17	327 419,78
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	54 151,00	51 931,33	7 500,00
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 599 279,14	8 380 161,09	7 895 432,78
023 - VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	809 079,99		757 022,66
042 - OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	273 728,02	269 504,23	226 004,04
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 082 808,01	269 504,23	983 026,70
Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 682 087,15	8 649 665,32	8 878 459,48



SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	BUDGET TOTAL 2017	REALISE 2017	BP 2018
RECETTES			
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	145 000,00	213 276,41	170 000,00
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	798 031,92	821 399,94	943 414,00
73 - IMPÔTS ET TAXES	7 395 685,08	7 477 160,49	6 587 593,48
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 117 786,84	1 110 336,54	1 086 862,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 415,60	145 177,08	53 760,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	9 546 919,44	9 767 350,46	8 841 629,48
76 - PRODUITS FINANCIERS	10,00	2 674,21	16 776,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00	32 369,42	20 000,00
775 - PRODUITS DE CESSION	23 800,00	23 800,00	
78 - REPRISE SUR PROVISIONS	12 783,00	12 783,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 603 512,44	9 838 977,09	8 878 405,48
042 - OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	78 574,71	28 574,71	54,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	78 574,71	28 574,71	54,00
002 - RESULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 682 087,15	9 867 551,80	8 878 459,48

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	BUDGET TOTAL 2017	REALISE 2017	RAR 2017	BP 2018
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	247 818,87	247 818,87		283 815,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	0,00			
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	1 211 415,20	1 188 915,20		1 166 982,17
TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	1 468 234,07	1 438 734,07	0,00	1 460 797,17
204 - SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	70 714,00	70 714,00		149 339,00
OPE 107- MAIRIE	448 201,65	85 379,36	131 884,53	767 004,00
OPE 118- ÉCOLE BARTELOTTE	5 648,00	3 257,04	520,80	
OPE 201301- ÉCOLE BARTELOTTE (APCP)	32 288,16	32 288,16		
OPE 119- SALLE POLYVALENTE BARTELOTTE	7 237,74	2 300,69	2 950,00	
OPE 201302- SALLE POLYVALENTE BARTELOTTE (APCP)	8 752,20	8 752,20		
OPE 120- AMÉNAGEMENT EXT BARTELOTTE	9 912,48	2 410,80	7 501,68	
OPE 124- SCOLAIRE	81 538,80	41 670,72	25 955,83	209 400,00
OPE 32- ACQUISITIONS FONCIÈRES	50 000,00	0,00		50 000,00
OPE 64- TRAVAUX DIVERS VOIRIE	1 180 780,82	499 372,11	662 362,59	347 500,00
OPE 96- PLACE BEAULIEU	4 639,20	0,00	4 639,20	
TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	1 889 718,06	748 146,08	836 814,83	1 623 243,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 368 947,12	2 182 879,16	836 814,83	2 874 040,17
040 - OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	78 574,71	28 574,71		54,00
041 - OPÉRATIONS PATRIMONIALES	311 477,15	311 477,15		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	380 061,87	340 061,87	0,00	54,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 748 988,99	2 622 939,02	836 814,83	2 874 094,17
001 - RESULTAT REPORTÉ D'INVESTISSEMENT	1 287 084,62	0,00	0,00	768 341,87
Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 988 063,61	2 622 939,02	836 814,83	3 732 436,64

RAR 2017 + BP 2018 = 4 588 250,47€



SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	BUDGET TOTAL 2017	REALISE 2017	RAR 2017	BP 2018
RECETTES				
034 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-200,00	0,00		
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 289 028,62	607 104,41	701 880,63	8 000,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	606 983,79	490 000,00		223 028,66
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		50 887,68		
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	1 896 812,41	1 107 892,09	701 880,63	231 028,66
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	526 507,97	143 367,43	407 008,50	963 823,50
1068 - EXCEDENTS DE FCT CAPITALISE	1 168 457,96	1 168 457,96		1 217 886,48
165 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS	1 000,00	855,00		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	1 896 966,93	1 312 680,39	407 008,50	2 181 709,98
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 691 778,34	2 420 672,48	1 108 889,13	2 412 738,64
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				63 596,00
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	809 079,99			757 022,66
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	273 728,02	269 504,23		226 004,04
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	311 477,16	311 477,16		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 384 286,17	680 981,39	0,00	1 046 822,70
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 988 068,61	3 001 663,87	1 108 889,13	3 468 561,34
Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 988 068,61	3 001 663,87	1 108 889,13	3 468 561,34

RAR 2017 + BP 2018 = 4 568 250,47€

Le budget primitif 2018 a été adopté moins 3 voix contre.

- Pour le point trois, la proposition a été adoptée à l'unanimité.
- Pour le point quatre, la proposition a été adoptée à l'unanimité.
- Pour le point cinq, les deux demandes de subvention ont été adoptées à l'unanimité.

Le Maire a informé les membres du Conseil Municipal que les logements proposés à la vente dans la résidence Kaufman et Broad ont tous été achetés.

COURRIER A NOTRE MAIRE, MONSIEUR JEAN PIERRE MEUR

Cela concerne notre centre-ville et diverses nuisances qui ne cessent de se développer. Vous pouvez consulter ce courrier [ICI](#).

Nous n'avons pas reçu de réponse.



RENCONTRE DU SENATEUR DE L'ESSONNE MONSIEUR VINCENT DELAHAYE



Nous avons rencontré Monsieur Vincent DELAHAYE le 30 mars 2018 avec Monsieur Jean Claude LAGRON, Président de A10 Gratuite et un administrateur.

Nous avons exposé comme à chaque Parlementaire que nous rencontrons nos inquiétudes et demande.

Monsieur Vincent DELAHAYE fait remarquer qu'il reste le seul Sénateur de l'Essonne en place après les élections. Mais il a de très bons contacts avec ses nouveaux collègues du 91.

Nous avons remis une lettre qui a été adressée aux parlementaires, ainsi qu'un argumentaire sur l'aspect financier qui permettrait de rendre gratuit ce tronçon.

Monsieur Vincent DELAHAYE a demandé s'il doit poser une question à l'aide de ces deux documents.

Monsieur Jean Claude LAGRON a approuvé cette demande et a continué en présentant les aspects d'actualité :

- L'impact du SDRIF et du Grand Paris.
- Le développement du Plateau de Saclay.
- La loi SRU.

Il mentionne l'initiative de Madame Jocelyne GUIDEZ (Sénatrice de l'Essonne) de rencontrer les élus en charge du Forum Métropolitain du Grand Paris qui viennent de lancer une consultation internationale sur le devenir des autoroutes urbaines et du boulevard périphérique.

Monsieur Vincent DELAHAYE trouve l'idée intéressante, mais n'a pas encore de contact pour aborder ce sujet.

Monsieur Jean Claude LAGRON a ensuite proposé à Monsieur Vincent DELAHAYE :

- De déposer une question écrite ou orale sur les clauses citées précédemment.
- D'avoir un court moment d'intervention dans les instances des Communautés d'Agglomération.

Monsieur Vincent DELAHAYE est d'accord pour le premier point. En ce qui concerne une intervention auprès des membres des Communautés d'Agglomération, il est plus réticent, mais il nous conseille d'intervenir auprès de Monsieur Claude PONS, Président du Syndicat Mixte de la RN20, de le mettre en copie pour appuyer cette démarche.

Monsieur Jean Claude LAGRON propose également l'idée de Monsieur Olivier LEONHARDT (autre Sénateur de l'Essonne) qui serait une démarche commune auprès de la Ministre avec la participation d'A10 Gratuite.

Monsieur Vincent DELAHAYE demande qui doit prendre l'initiative. Il peut préparer un courrier commun, mais aurait besoin d'une liste des élus défendant notre cause.